



ACCUEIL D'ENFANTS FRANCE UKRAINE

Association humanitaire



Association membre de la Fédération Echanges France Ukraine
Mairie de Verneuil – 6, bd André Malraux – 78480 VERNEUIL SUR SEINE
Tél. : 06.22.79.08.22 – asso@ae fu.org – www.ae fu.org

Qu'est-ce que « Accueil d'Enfants France Ukraine (AEFU) » ?

Accueil d'Enfants France Ukraine (AEFU) – Association humanitaire est une association déclarée à la Sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye et dont le siège social est à la Mairie de VERNEUIL SUR SEINE (Yvelines). Créée d'abord, en janvier 1999, sous la forme d'un Comité humanitaire communal, elle est devenue le 30 mars 2001, sous le nom de Comité d'Action Humanitaire Orphelins d'Ukraine (CAHOU) une association loi 1901 sans limite territoriale. Le 25 juin 2020, elle a pris le nom plus explicite d'Accueil d'Enfants France Ukraine (AEFU)

Son financement est assuré par des subventions publiques, des dons de particuliers, d'associations et d'entreprises et des produits de manifestations (spectacles, vente d'objets d'artisanat ukrainien, expositions, tombolas, etc.).

Accueil d'Enfants France Ukraine (AEFU) a adhéré en avril 2001, sous le nom de CAHOU, à la Fédération Echanges France Ukraine (FEFU), dont le siège social se trouve à la mairie de LA SOUTERRAINE (23300), et son président est devenu en mai 2004 le responsable de la Branche humanitaire de cette Fédération. Depuis septembre 2007, il en partage également la coprésidence avec le responsable de la Branche coopération.

Pourquoi l'Ukraine ?

Parce que ce pays ajoute à des difficultés économiques plus graves que celles de la plupart des autres pays de l'Europe de l'Est, les conséquences de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl.

La catastrophe nucléaire s'est produite en avril 1986 et l'on estime au minimum à 10.000 le nombre des décès dus à la contamination par le nuage radioactif, dont le volume était très supérieur à celui dégagé par la bombe d'Hiroshima. Jusqu'en 2018, date de l'installation du nouveau « sarcophage » construit grâce à l'aide internationale, des radionucléides s'échappaient des fissures de l'ancien « sarcophage » construit sur le réacteur pour une durée d'exploitation de 15 ans. Néanmoins, des milliers de personnes vivent toujours ou travaillent dans la zone d'exclusion de 30 km autour de la centrale, évacuée après l'explosion, et où l'on mesure toujours un niveau très élevé de radiation. Le réacteur n° 4 situé dans le bâtiment qui jouxte le sarcophage n'a été arrêté qu'en décembre 2000.



L'économie ukrainienne a connu pendant les dix premières années de son indépendance, intervenue en 1991, une récession sans précédent, avec une baisse de 60% de son Produit Intérieur Brut. Naguère grande puissance agricole, grenier à blé et ferme d'élevage de l'URSS, l'Ukraine a vu sa production agricole se réduire de plus d'un quart. Quant à sa production industrielle, surtout concentrée dans les secteurs lourds (sidérurgie, métallurgie, armement), elle s'est effondrée, baissant de près de 70% en huit ans. Enfin, sa production d'énergie électrique, fortement dépendante du nucléaire, et en particulier de Tchernobyl, a diminué de plus de 50%. Le redressement de l'économie, amorcé dans la décennie suivante, encore fragile et insuffisant pour compenser le retard accumulé et faire face à l'immensité des besoins, a été de nouveau stoppé par la crise financière mondiale de 2008 et depuis 2014 par la guerre dans le Donbass (13.000 morts et 1,6 million de réfugiés).

Pourquoi spécialement les enfants des orphelinats ?

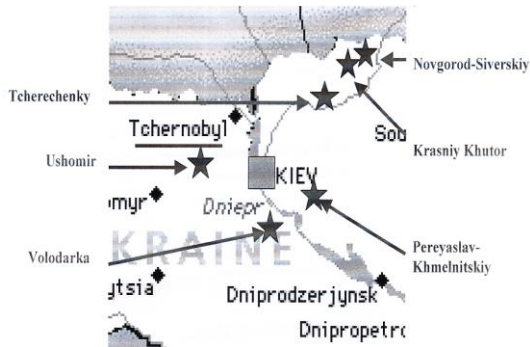
Parce que l'une des conséquences de la double catastrophe nucléaire et économique subie par l'Ukraine est le grand nombre d'orphelins, d'enfants abandonnés ou placés dans des écoles-internats par la Justice ou par leur famille nécessiteuse. Des milliers d'enfants peuplent la centaine d'orphelinats des régions proches de Tchernobyl (provinces de Kyiv, Zhytomyr et Tchernihiv).



Souvent surpeuplés, vétustes et sans entretien depuis des décennies, ces internats étaient jusqu'en 2004 maigrement financés par l'Etat, qui ne prenait en charge que les frais de logement, la nourriture et les salaires du personnel et laissait à l'ingéniosité des directeurs tous les autres frais (certains n'ont pas acheté de vêtements pendant 10 ans). Les infirmeries étant généralement vides de médicaments, la seule ressource en cas de maladie était l'hospitalisation, à condition de pouvoir payer le transport jusqu'à l'hôpital et d'y apporter quotidiennement la nourriture de l'enfant.

Cette situation n'a pas disparu, mais elle s'améliore depuis quelques années. Un intérêt nouveau pour les orphelins est apparu, qui nécessite évidemment du temps pour se concrétiser. Une nouvelle orientation d'organisation sociale, proche de celle des pays de l'Union européenne, est lancée, qui privilégie le placement des orphelins en famille d'accueil ou dans des maisons familiales de moins de 30 enfants, avec scolarisation normale. D'importants moyens financiers doivent être trouvés pour réaliser cet objectif et les sponsors étrangers sont les bienvenus.

Pourquoi des séjours en France ?



L'association propose à des familles adhérentes et agréées par son Bureau de recevoir l'été pendant un, deux ou trois mois et, éventuellement, à Noël pendant un mois, des enfants orphelins ou nécessiteux des régions proches de Tchernobyl (provinces de Kiev, Zhytomyr et Tchernihiv). L'association s'appuie sur la Fédération Echanges France Ukraine (FEFU) et son partenaire, l'association ukrainienne « L'éléphant blanc », pour les formalités administratives et les transports en Ukraine, le voyage et l'accompagnement en avion et l'assurance médicale.

Ces séjours en France ne constituent pas l'objectif de l'association : ils n'en sont que le principal moyen d'action. En fait, à travers les séjours en France, Accueil d'Enfants France Ukraine poursuit quatre objectifs :

1^{er} objectif : améliorer la santé des enfants

- Pour améliorer la santé des enfants, l'association cherchait d'abord à les éloigner pendant l'été des régions contaminées. C'est de cette idée qu'étaient nés en 1986 les accueils temporaires dans des familles pour permettre aux enfants de renforcer leurs défenses immunitaires. Aujourd'hui, cela permet plus généralement de leur offrir tous les moyens de la médecine évoluée d'un pays riche et de traiter tous les maux dus à la malnutrition, au manque d'hygiène et de soins compétents et de leur assurer au minimum un mois de bonne nourriture, de soins et d'attentions.
- Dans le cadre général d'une coopération médicale avec les directeurs et les médecins des établissements d'où viennent les enfants, ces derniers peuvent bénéficier pendant leur séjour d'un bilan médical et des soins jugés nécessaires par les médecins français et ukrainiens. Lorsque ces soins ne peuvent être couverts par l'assurance souscrite auprès de la MAIF/IMA, ils sont donnés bénévolement par la cinquantaine de soignants libéraux (médecins, dentistes, radiologues, ophtalmologues, opticiens, ostéopathes, auxiliaires médicaux, laboratoires, etc.) qui aident localement l'association.
- Grâce à ces praticiens bénévoles, l'association a pu organiser un certain nombre d'opérations médicales. Quelques exemples : fourniture de lunettes puissantes pour un enfant malvoyant, d'un appareil auditif pour un enfant sourd, soins intensifs et prothèses pour des adolescents édentés, interventions d'un stomatologue bénévole sous anesthésie totale, opération chirurgicale plastique de l'épiderme greffé de l'épaule d'un enfant grand brûlé, opération de la main d'un jeune garçon électrocuté, invitation d'une maman et de sa fillette de deux ans, née avec une hémiparalysie faciale, pour des examens neurologiques et ophtalmologiques, pouvant déboucher sur une opération, participation au financement d'une opération du cœur d'une jeune fille, etc.



2^{ème} objectif : faciliter le parrainage des enfants

- Afin de donner à ces enfants une attention durable, de pallier dans la mesure du possible l'absence ou la défaillance de leur famille, l'espoir de l'association est que le séjour en France débouche sur un parrainage de l'enfant sans contrat ni contrainte. Une lettre, un coup de téléphone, un colis, éventuellement un deuxième séjour à Noël, en tout cas l'espoir de revenir dans la famille l'été suivant, peuvent établir une relation affective aidant à supporter les conditions de vie dans les orphelinats. La notion de parrainage est très ouverte : chaque famille peut y mettre ce qu'elle souhaite en fonction de ses conceptions et possibilités et de la situation familiale de l'enfant. Cela peut aller jusqu'à la prise en charge partielle ou totale de son éducation pour lui donner les meilleures conditions possibles d'existence, de formation et d'avenir.

3^{ème} objectif : améliorer les conditions de vie des enfants

- Les conditions de vie dans les orphelinats peuvent être améliorées par la fourniture de médicaments, vêtements, matériel scolaire, produits d'entretien et d'hygiène, etc. Chaque année, l'association organise des missions qui font le tour des établissements, examinent les besoins et y pourvoient dans la mesure du possible. Par ailleurs, les enfants, arrivés souvent, au moins la première année, sans le moindre vêtement de rechange, repartent généralement avec plus de 20 kg de bagages chacun.



- Des fournitures de première nécessité sont apportées dans les établissements et des travaux de rénovation sont réalisés par l'association. Par exemple :
- A Volodarka : installations sanitaires, réfection des sols, aménagement du réfectoire, de salles de classe, de salles d'activités récréatives ou sanitaires.
- A Tcherechenky, dans le Nord du pays, création de tout un réseau sanitaire et de toilettes dans les dortoirs et les bâtiments scolaires, changement de tout le mobilier des dortoirs et du réfectoire, achat d'une chaudière au gaz naturel, etc.
- A Korosten, aide financière pour le chauffage à bois de la Maison des enfants de la rue

4^{ème} objectif : faciliter la formation scolaire et professionnelle des enfants

- La réalisation des trois premiers objectifs permet d'améliorer la vie des enfants pendant quelques années. Mais l'essentiel est de leur apporter ce qui pourra les aider toute leur vie et cela passe par une scolarité normale et une véritable formation professionnelle. Or, les écoles-internats manquent terriblement de moyens et notre aide matérielle ne peut pas tout résoudre. Les professeurs d'anglais, principale langue étrangère enseignée après le russe, manquent à la fois de formation, de manuels et de moyens audiovisuels. Les établissements qui souhaitent enseigner le français ne trouvent pas de professeurs. A de rares exceptions près, le niveau scolaire des écoles-internats est faible.
- Une nouvelle orientation sociale de l'Etat ukrainien conduit de plus en plus à remettre les orphelins dans la société par un placement dans une maison familiale ou une famille d'accueil. Le danger est dans le premier cas la porte ouverte au prosélytisme religieux et dans le second la motivation souvent exclusivement financière des familles d'accueil. Un avantage indéniable est que les orphelins fréquentent les mêmes écoles que les autres enfants. Cette évolution exige des moyens et prendra du temps. Accueil d'Enfants France Ukraine et la FEFU veulent accompagner ce mouvement et en faire bénéficier les enfants parrainés par les familles qui le souhaitent.
- Si la situation est difficile dans les écoles-internats, elle est souvent pire à la sortie, entre 16 et 18 ans. Rares sont les enfants élevés en internat qui réussissent les tests nécessaires à l'entrée dans les universités et qui parviennent à y rester. La plupart des adolescents sont orientés vers des écoles professionnelles qui ne leur laissent le choix qu'entre trois filières et dans lesquelles les méthodes pédagogiques et le matériel d'enseignement hérités de l'ex-URSS sont généralement obsolètes, tandis que les locaux et le mobilier d'un autre âge sont entretenus à coup de peinture cache-misère.
- Avec l'aide de la FEFU, Accueil d'Enfants France Ukraine essaie de proposer aux directeurs d'internat un choix plus ouvert, qui tienne mieux compte des capacités et des goûts des jeunes. Cela peut nécessiter la prise en charge par l'association de certains frais, voire le versement d'une pension, surtout si les jeunes n'ont pas droit à une bourse d'orphelin parce qu'ils ont encore un parent sans ressources mais vivant. Chaque année, de nouveaux jeunes parrainés quittent les internats et la plupart ne peuvent poursuivre leurs études que grâce aux pensions versées par l'association, par l'entremise de la FEFU, et avec l'aide des adhérents.
- Pour certains jeunes, des études en France peuvent se révéler souhaitables, en fonction de leur niveau de français et de leur orientation professionnelle. L'association peut aider une famille à constituer un dossier de demande de visa longue durée. C'est actuellement le cas de trois jeunes qui sont en BTS ou en IUT. Mais, ces séjours d'étude, pratiquement impossibles avant l'âge de 16 ans, demeurent difficiles et leur intérêt peut être discuté, tant que les jeunes n'ont pas obtenu un diplôme en Ukraine. Ils apparaissent surtout utiles sous la forme de stages de perfectionnement ou d'études complémentaires, notamment dans des domaines spécialisés ou au niveau universitaire.



Témoignages extraits des bilans rédigés par les familles d'accueil

« Il a été placé à l'âge de deux mois dans l'orphelinat qu'il quittera l'an prochain pour un autre, ouvert aux enfants de 8 à 16 ans. Les premières semaines, il terminait tous ses repas, copieux, par un gros morceau de pain. Maigrichon, il avait été guéri en 1998 d'une tuberculose, apparemment sans séquelles. Sa première demande : apprendre à faire du vélo. Ses besoins affectifs : immenses. Son drame : l'absence d'homme dans sa vie (il ne m'a pas lâché pendant les deux mois). Son intégration dans la famille : totale et immédiate ».

« Au bout d'une semaine, j'ai dû me fâcher, car elle refusait que mon mari l'approche. Vers la fin du séjour, blottie dans ses bras, elle nous a raconté qu'elle avait vu son père essayer de tuer sa mère ».

« Sa grand-mère maternelle s'est occupée de lui jusqu'à son décès et lui a appris à survivre en allant faire les marchés et surtout du marché noir. Il est entré à l'orphelinat à sa mort. C'est un enfant très intelligent et débrouillard, mais méfiant, craintif, boudeur. Il s'est toutefois intégré peu à peu à notre mode de vie ».

« Le début de son séjour a été difficile. Il est resté prostré pendant 48 heures en pleurant beaucoup. Grâce à l'accompagnatrice, nous avons appris qu'il avait été séparé de son frère plus âgé placé dans le même orphelinat. Il s'est ensuite très vite habitué à notre rythme et, après trois semaines, il a commencé à parler en français et en ukrainien. Nous avons été surpris au début de la quantité de nourriture qu'il arrivait à avaler, mais la qualité lui importait peu. Il affectionnait surtout ce qui fait les joies de la cuisine militaire (pain, pâtes, gâteaux secs, confiture, etc.). A la fin du mois d'août, il était parfaitement intégré ».

« La dernière semaine, il s'est remis à manger énormément et à mettre des provisions dans son sac. Devant notre étonnement, il nous a dit : « Beaucoup manger maintenant, après pas manger ! ». par contre, la veille du départ, il n'a rien pu avaler. Il a fait un tri parmi les vêtements et les cadeaux qu'il avait reçus et nous a dit en faisant le geste de dérober : « Pas Ukraine. Année prochaine ! ».

Que pouvez-vous faire pour participer ?

- Adhérer à l'association, sans devenir obligatoirement famille d'accueil
- Proposer de devenir famille d'accueil et faire connaître vos possibilités et vos souhaits
- Participer par un don aux actions de l'association (voyage des enfants, travaux de rénovation des internats, équipement, achats de produits de première nécessité, soins médicaux, etc.)
- Offrir vos compétences ou votre disponibilité.



Nom Prénom

Adresse

Téléphone Email

- Souhaite
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Adhérer à l'association | <input type="checkbox"/> Demander une documentation |
| <input type="checkbox"/> Devenir famille d'accueil | <input type="checkbox"/> Etablir un contact |
| <input type="checkbox"/> Faire un don ponctuel* de euros | <input type="checkbox"/> Offrir ses compétences |
| <input type="checkbox"/> Faire un don régulier* par virement automatique de euros (5 €/mois min.) | |

* <https://www.helloasso.com/associations/accueil-d-enfants-france-ukraine-aefu/formulaires/2> -

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

ACCUEIL D'ENFANTS FRANCE UKRAINE (A.E.F.U.)

Association membre de la Fédération Echanges France Ukraine
c/o Garès 6 rue de l'abbé Masure – 78480 VERNEUIL SUR SEINE

Tél. : 06 22 79 08 22 – asso@aefu.org – www.aefu.org